

Accord-cadre UE/Maroc: participation du Maroc aux programmes de l'Union. Protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association CE/Maroc

2010/0125(NLE) - 26/01/2012 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport d'Annemie NEYTS-UYTTEBROECK (ADLE, BE), la commission des affaires étrangères recommande que le Parlement européen donne son approbation au projet de décision du Conseil relative à la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Maroc, d'autre part, concernant un accord-cadre entre l'Union européenne et le Maroc relatif aux principes généraux de la participation du Maroc aux programmes de l'Union.

Pour les députés, le protocole constitue un acte de soutien et d'encouragement fort de l'UE aux efforts déployés par le Maroc pour approfondir les réformes entreprises et amorcer celles à venir, en garantissant la participation effective de ses citoyens.